

Procès-verbal d'une séance **ordinaire** du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Riverside tenue au centre administratif au 7525, chemin de Chambly, St. Hubert, Québec le 17 septembre 2013.

La secrétaire générale a confirmé qu'il y avait quorum et la présidente, Madame Moira Bell, a déclaré la séance ouverte à 19 h 40.

COMMISSAIRES PRÉSENTS :

| | | |
|-------------------------|----------------------|---|
| M. Bell | H. Dumont | N. Nichols |
| F. Blais | M. Gour | D. Pinel |
| P. Booth Morrison | D. Horrocks | S. Rasmussen |
| A. Capobianco Skipworth | D. Lamoureux | D. Smith |
| P. D'Avignon | M. L'Heureux | D. Smyth |
| | L. Llewelyn Cuffling | PARENTS – P. Chouinard, D. Copeman |

Ayant prévu leur absence: K. Cameron, J. Freund, G. Sastre

Aussi présents

Sylvain Racette, directeur général
Pierre Farmer, directeur général adjoint
Denise Paulson, secrétaire générale
Michel Bergeron, directeur des ressources financières
Wendy Bernier, directrice par intérim : ressources humaines
Mary Williams, directrice des services éducatifs
Gail Somerville, directrice des services complémentaires
Lucie Roy, directrice de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

Présence notée

M-N, Romulus, V. Roach

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR:

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Cuffling, appuyé par le commissaire L.Heureux, que l'ordre du jour soit adopté et qu'une copie soit annexée au procès-verbal de cette séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

QUESTIONS DU PUBLIC : Aucun

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 27 AOÛT 2013 :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Smith, appuyé par le commissaire D'Avignon, que le procès-verbal de la séance du 27 août 2013 soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

SUIVI DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Le directeur général a fait le suivi sur :

- Aucun

PRÉSIDENT ET DIRECTEUR GÉNÉRAL

Rapport de la présidente – M. Bell

- Aucun

Rapport du directeur général – S. Racette

LES SUJETS AYANT FAIT L'OBJET D'UNE ATTENTION SPÉCIALE

- Depuis la dernière séance du conseil, il n'y a pas eu d'expulsion ni de réadmission.

RÉUNIONS

- Les 5 et 6 septembre : Réunion de l'ADGCSAQ tenue à la CSWQ.
- Le 13 septembre : Réunion avec le MSSS pour discuter de l'accès de la communauté anglophone aux services de qualité dans le domaine de la santé.

ÉVÉNEMENTS

- Le directeur général a fait rapport des différents événements auxquels il a assisté.

À TITRE DE RENSEIGNEMENT

- Le directeur général a fait rapport sur les points suivants :
 - Mise à jour en matière des taxes scolaires.
 - Renseignements sur la Charte des valeurs québécoises.
 - L'opposition en ce qui concerne le planchodrome de l'école Mountainview.
 - L'ouverture de la prématernelle prévue pour l'année scolaire 2013-2014 n'aura pas lieu.
 - Le centre ACCESS tiendra une collecte de fonds le 19 septembre pour venir en aide aux citoyens du Lac Mégantic : Yoga en blanc (reportez-vous au cartable).
 - Cette année, des soirées d'information destinées aux parents seront organisées par le département des services complémentaires :
 - Le 2 octobre : *Bullies – Their Making and Unmaking*, Eva de Gosztonyi.
 - Le 20 novembre : La réussite scolaire pour les élèves en troubles d'apprentissage, Lynn Senecal.
 - Février : La sécurité de l'Internet à la maison, Michael Sitruk.
 - Avril : La sensibilisation aux drogues destinée aux parents, Wanda Phillips et Terry Fischini.
 - D'autres sessions pourraient être consacrées à la gestion du comportement, à la démystification des rôles des psychologues ainsi que des conseillers en rééducation et aux ressources pour les élèves ayant des besoins particuliers.

CHAPEAU

- Aux organisateurs de l'atelier qui a été présenté à l'école St-Johns dans le cadre de la transition du primaire au secondaire.
- À l'équipe des ressources matérielles qui, malgré les deux semaines de grève dans le secteur de la construction cet été, a effectué plusieurs travaux d'amélioration dans les écoles, ce qui a contribué à une rentrée scolaire en douceur.

- À Sophie Compagna et Cindy Paluzzi, enseignantes de l'école St-Mary's, qui, au cours des derniers jours, ont pris part aux annonces publicitaires de la station CJAD dans le cadre du Club des petits déjeuners.
- À Mary Ellen Lynch, enseignante de l'école St-Johns et récipiendaire du prix *LTK Award of Excellence (Integrating the Learning Toolkit - LTK - into the classroom)*. (Intégration de la trousse d'outils d'apprentissage dans la classe.) Félicitations!
- À Madame Croce et à ses élèves de 5^e année de l'école primaire Saint-Lambert qui ont fait une l'excellente présentation sur l'intimidation :

« From Mean to Screen » <http://www.meantoscreen.com/>

Onze vignettes furent créées. Bravo!

- À François Couture et les enseignantes et enseignant de l'école Cedar Street, Nancy Boulé, Marie Labrecque et John Keays, qui ont accompagné les élèves de 3^e, 4^e et 5^e année dans le cadre du projet d'une représentation interactive intitulée, « La carte de notre communauté ». Ce projet a été financé par GénieArts ainsi qu'avec une subvention de la Ville de Belœil de 1 500 \$. Le projet est exposé à la bibliothèque publique de Belœil.

Comité des parents : P. Chouinard/D. Copeman

- La première réunion aura lieu le 7 octobre 2013.

RAPPORTS (sous-comités)

Exécutif – F. Blais

- Une résolution a été adoptée préautorisant les demandes des commissaires qui souhaitent assister à l'AGA de l'ACSAQ qui se tiendra les 25 et 26 octobre. La secrétaire générale transmettra aux membres les formulaires qu'ils doivent remplir afin d'effectuer le paiement de leur inscription.
- Les membres du conseil sont en train de faire l'examen des politiques nécessitant une révision ou une mise à jour.

Consultatif de transport – L. Cuffling

- La réunion aura lieu le 16 octobre à 13 h 30.

Éducation – D. Smith:

- La réunion aura lieu le 23 septembre à 18 h 30 au centre ACCESS.

Ressources financières et vérification - P. Booth Morrison

- Réunion tenue le 3 septembre.
- P. Morrison a été élue par acclamation comme présidente; P. Chouinard a été élu comme vice-président.
- Examen du mandat – aucune modification à y apporter.
- Les réunions se tiendront le dernier mardi du mois; le comité coordonnera ses réunions avec les autres comités.
- Examen des objectifs du comité pour l'année 2013-2014.
- Examen du rapport de Consultax en ce qui concerne la TPS et la TVQ – remboursement de 25 000 \$.
- Analyse du taux d'inscriptions projeté pour la commission scolaire; une augmentation d'ici 2017 s'avère probable.
- Octobre ou novembre – nous procéderons par appels d'offres pour les vérificateurs externes.
- Discussions en matière du surplus accumulé.
- La prochaine réunion aura lieu sur convocation de la présidence.

Gouvernance et éthiques – M. L'Heureux

- Réunion tenue le 3 septembre.
- Michel L'Heureux a été élu comme président et Fernand Blais a été élu comme vice-président.
- Examen du mandat (présenté au Conseil ce soir).
- Suivant une demande faite lors de la dernière session de travail, les membres examineront les critères d'admissibilité pour chaque comité permanent et produiront un aide-mémoire pour les personnes intéressées.
- Discussions portant sur la nécessité des séances à huit clos dans le cas des comités permanents.
- La prochaine réunion aura lieu le 1^{er} octobre 2013, suivant la prochaine séance de l'Exécutif.

Ressources humaines : – H. Dumont

- Henriette Dumont a été élue par acclamation comme présidente; Anna Capobianco-Skipworth a été élue comme vice-présidente.
- Examen du mandat – ce dernier sera présenté au Conseil pour son adoption en octobre.
- La prochaine réunion aura lieu sur convocation de la présidence.

Ressources matérielles et écoles sécuritaires: K. Cameron

- Réunion tenue le 10 septembre.
- Ken Cameron a été élu comme président; Pierre D'Avignon a été élu comme vice-président.
- Examen du mandat qui a été approuvé moyennant certaines modifications mineures (présenté au Conseil ce soir).
- En général, les réunions se tiendront à 16 h 30.
- La résolution en ce qui concerne la construction d'un gymnase à l'école St-Johns a fait l'objet d'une étude et elle a été appuyée. Elle est présentée au Conseil ce soir.
- Le projet d'entente avec la Ville de Saint-Bruno en ce qui concerne l'utilisation du stationnement et le système de surveillance à l'école Mount Bruno a fait l'objet d'une étude et il a été appuyé.
- Une mise à jour des dépenses en matière des projets majeurs exécutés au cours de l'été a été distribuée.
- La prochaine réunion aura lieu sur convocation de la présidence.

ACSAQ – A. Capobianco

- Réunion tenue le 6 septembre. La commissaire Capobianco qui a pris part à la réunion par téléphone a donné un aperçu des points de discussion.
- Le comité de composition examine la question en matière du nombre de commissaires qu'auront les commissions scolaires anglophones suivant les élections.
- La prochaine réunion aura lieu le 25 octobre à 14 h.

NOUVELLES AFFAIRES

Résolution B473-20130917

ADOPTION DES OBJECTIFS DE LA COMMISSION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE 2013-2014.

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Chouinard et appuyé par la commissaire Rasmussen que les objectifs de la commission scolaire pour l'année 2013-2014 soient adoptés tels que présentés et qu'une copie soit annexée au procès-verbal de cette séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution B474-20130917

ADOPTION DU MANDAT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUES POUR L'ANNÉE 2013-2014

IL EST PROPOSÉ par le commissaire L'Heureux et appuyé par la commissaire Smith que le mandat présenté par le Comité de gouvernance et d'éthiques soit adopté et qu'une copie soit annexée au procès-verbal de cette séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution B475-20130917

ADOPTION DU MANDAT DU COMITÉ DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DE VÉRIFICATION POUR L'ANNÉE 2013-2014

IL EST PROPOSÉ par le commissaire D'Avignon et appuyé par la commissaire Morrison que le mandat présenté par le Comité des ressources financières et de vérification soit adopté et qu'une copie soit annexée au procès-verbal de cette séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution B476-20130917

ADOPTION DU MANDAT DU COMITÉ DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET DES ÉCOLES SÉCURITAIRES POUR L'ANNÉE 2013-2014

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Copeman et appuyé par la commissaire D'Avignon que le mandat présenté par le Comité des ressources matérielles et des écoles sécuritaires soit adopté et qu'une copie soit annexée au procès-verbal de cette séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution MR270-20130917

REQUÊTE AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (MÉLS) POUR LA CONSTRUCTION D'UN GYMNASSE ADDITIONNEL À L'ÉCOLE ST. JOHNS

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire Riverside a demandé par résolution MR238-20120626 des classes additionnelles pour l'école St. Johns ;

CONSIDÉRANT que l'école St. Johns, une école de la maternelle à secondaire 5, avait une capacité d'accueil de 765 étudiants selon les normes du MÉLS, avait actuellement 882,14 d'élèves inscrits, devrait avoir droit à des classes additionnelles et de l'espace ressource ;

CONSIDÉRANT que dans une lettre du 3 mai 2013, le MÉLS a indiqué à la Commission scolaire Riverside qu'il réservait une somme de 2 025 690 \$ pour la construction de classes à l'école St. Johns ;

CONSIDÉRANT que la nouvelle capacité d'accueil selon les normes du MÉLS fournit suffisamment de classes aux élèves mais manque de plateaux sportifs ;

CONSIDÉRANT que les modifications apportées aux nouvelles conventions collectives des enseignants prennent en compte les ratios maître/élèves réduits et la pondération à priori des élèves codés ont pour résultat une pression accrue sur l'utilisation du bâtiment ;

CONSIDÉRANT que les prévisions d'effectifs pour la commission scolaire du MÉLS sont stables pour les cinq (5) prochaines années ;

CONSIDÉRANT que la construction d'un gymnase est absolument nécessaire ;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement de l'école St. Johns appuie la demande d'un gymnase additionnel afin d'appliquer de façon acceptable le régime pédagogique tant au niveau primaire que secondaire tel que prévu dans la Loi sur l'instruction publique ;

CONSIDÉRANT que ce plateau sportif devient d'autant plus nécessaire qu'il s'inscrit parfaitement dans la philosophie du livre vert « Le goût de bouger – vers une politique nationale du sport, du loisir et de l'activité physique » ;

CONSIDÉRANT que les plateaux sportifs de l'école St. Johns serviront aussi aux activités parascolaires de l'ensemble de la communauté de la région de Saint-Jean-sur-Richelieu ;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire Riverside a reçu confirmation de sa contrepartie linguistique, la Commission scolaire des Hautes-Rivières, que celle-ci ne possède aucun espace excédentaire et que, de plus, elle a demandé et reçu une subvention du MÉLS pour un gymnase additionnel dans la même région que l'École St. Johns ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire D'Avignon, appuyé par le commissaire Chouinard, qu'une requête soit déposée pour le financement de la construction d'un gymnase, incluant des vestiaires et des espaces d'entreposage; et

QUE cette requête soit expédiée à la Direction générale du financement et des équipements du MÉLS avec copie à la Direction régionale de la Montérégie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

QUESTIONS DIVERSES

Correspondance – Tel qu'énumérée à l'annexe « A » du procès verbal.

QUESTIONS DU PUBLIC : Aucun

BRAVOS

- La commissaire Gour a mentionné que les nouvelles salles de bain de l'école Good Shepherd étaient magnifiques.
- Le commissaire Blais a remercié tous les membres pour leur gentillesse et leur compassion lors du récent décès de son épouse.
- La commissaire Dumont a proposé que la Commission scolaire Riverside crée un « Mur de la renommée » pour célébrer les étudiants de Riverside qui seront parvenus à se tailler un beau succès comme adultes.

LEVÉE DE LA SÉANCE :

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Blais, appuyé par la commissaire Gour, que la séance soit levée à 20 h 45.

UNANIMITÉ

Moira Bell, présidente

Denise Paulson, secrétaire générale

CORRESPONDANCE – COMMISSION SCOLAIRE RIVERSIDE
 2013.09.17

| <i>FROM / DE</i> | <i>TYPE</i> | <i>SUBJECT / OBJET</i> |
|---|--------------------------------|---|
| Gaston Lemay, président, Fondation de l'ATEQ | Lettre à la présidente | Aide aux enfants défavorisés en milieu scolaire |
| Hoda Mady, | Lettre au directeur général | Merci |
| Denise Paulson, secrétaire générale | Lettre à la CRÉ | Adoption des circonscriptions électorales scolaires |
| Francine Charbonneau, Députée de Mille-Îles, Assemblée Nationale | Lettre à la présidente | Défis quotidien |



**CONSEIL DES COMMISSAIRES
COUNCIL OF COMMISSIONERS**

Convocation à une séance **ordinaire** qui aura lieu
le **mardi 17 septembre 2013** à 19 h 30 au centre administratif
au 7525, chemin de Chambly, St. Hubert, Québec.

ORDRE DU JOUR – SÉANCE ORDINAIRE

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour (il y aura une pause de 10 minutes durant la séance)
3. Période de questions du public – 30 minutes
4. Approbation du procès-verbal
 - 4.1. Approbation du procès-verbal de la séance ajournée du 27 août 2013
 - 4.2. Suivi de la séance ordinaire du 27 août 2013
5. Rapports:
 - 5.1. Présidente
 - 5.2. Directeur général
 - 5.3. Comité des parents
6. Rapport des comités
 - 6.1. Exécutif
 - 6.2. Transport
 - 6.3. Éducation
 - 6.4. Finance et vérification
 - 6.5. Gouvernance et éthiques
 - 6.6. Ressources humaines
 - 6.7. Ressources matérielles et écoles sécuritaires
 - 6.8. ACSAQ
7. Affaires nouvelles
 - 7.1 Adoption des objectifs de la commission scolaire pour 2013-2014
 - 7.2 Adoption des mandats des comités
 - Gouvernance et éthiques
 - Finance et vérification
 - Ressources matérielles et écoles sécuritaires
 - 7.3 Envoi d'une demande au MÉLS pour la construction d'un deuxième gymnase à l'école St. Johns
8. Correspondance
9. Varia
10. Période de questions du public – 20 minutes
11. Bravos (2 minutes par membre)
12. Levée de la séance

Donné à Saint-Hubert (Québec) le 12 septembre 2013

Denise Paulson, secrétaire générale

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Composition : le comité de gouvernance et d'éthique sera formé des mêmes membres qui auront été élus au comité exécutif.

Réunions : le comité se réunira au moins (3) trois fois pendant l'année scolaire.

Mandat général : (article 193.1 de la Loi sur l'instruction publique)

Le comité de gouvernance et d'éthique a notamment pour fonction d'assister les commissaires, le cas échéant, dans la sélection des personnes dont les compétences et habiletés sont jugées utiles à l'administration de la commission scolaire, aux fins de la cooptation prévue au paragraphe 3 de l'article 143, ainsi que pour l'élaboration et la mise à jour du code d'éthique et de déontologie établi en vertu de l'article 175.1.

Le mandat comprend aussi les éléments suivants :

Mandat en lien avec la composition du conseil des commissaires : (article 143 LIP)

- Assister les commissaires dans la sélection de personnes (commissaires cooptés) dont les compétences et les habiletés sont jugées utiles à l'administration de la commission scolaire.
- Dresser le profil d'un commissaire coopté.

Mandat en lien avec le code d'éthique et de déontologie des commissaires : (article 175.1 LIP)

- Faire des recommandations au conseil sur les sujets suivants :
 - L'élaboration du code d'éthique et de déontologie.
 - Les modifications, les corrections ou les précisions à apporter au code d'éthique.
 - La nomination d'une personne chargée de l'application du code d'éthique.
 - La rémunération à verser à la personne responsable de l'application du code d'éthique.
 - Faire rapport sur les propos ayant rapport au code d'éthique lorsque prescrit par la Loi sur l'instruction publique ou lorsque mandaté par le conseil.
 - Faire la promotion du code d'éthique et de déontologie ainsi que ses principes auprès des membres du conseil des commissaires.
 - Élaborer des procédures sur la gouvernance et l'éthique et les présenter au conseil.

Mandat en lien avec le perfectionnement professionnel : (article 177.3 LIP)

- Faire des recommandations au conseil sur les sujets suivants :
 - Les sujets d'intérêt aux membres du conseil.
 - Calendrier des activités de perfectionnement professionnel.
 - Contenu de la trousse pour nouveaux commissaires.

- Autre.

Ainsi que tout autre sujet qui lui est délégué par le conseil aux fins d'une étude.

Mandat en lien avec la procédure d'examen des plaintes : (article 220.2 LIP)

- Faire des recommandations au conseil sur les sujets suivants :
 - L'élaboration et la mise à jour périodiquement du règlement sur la procédure d'examen des plaintes.
 - La nomination du protecteur de l'élève.
 - La rémunération à verser au protecteur de l'élève.

Adopté par le comité de gouvernance et d'éthique le 3 septembre, 2013.

Adopté par le conseil des commissaires le 17 septembre 2013.

COMITÉ DE FINANCE ET DE VÉRIFICATION

Fonctions des finances

- Révision trimestrielle et annuelle des rapports financiers, y compris les budgets et les prévisions des résultats de fin d'année.
- Révision des changements apportés aux principes comptables.
- Révision de toute activité susceptible de nuire à la bonne situation financière de la commission scolaire.
- Faire des recommandations au conseil des commissaires en matière d'acquisition ou d'utilisation des ressources financières de la commission scolaire, des écoles et des centres.
- Fournir des conseils financiers ou des renseignements lorsqu'il s'agit de propositions qui requièrent des fonds ou une analyse économique, et ce, tant du côté pédagogique que du côté administratif, puis faire des recommandations au conseil des commissaires.

Fonctions de la vérification

Vérification externe

- Soumettre des propositions au conseil des commissaires en matière de la sélection du vérificateur externe.
- Rencontrer le vérificateur externe avant le commencement de la vérification pour revoir avec lui les plans quant au processus du déroulement de la vérification.
- Examen de tout propos pouvant nuire à la vérification externe.
- Vérification des états financiers annuels, y compris le rapport du vérificateur et ses constatations et recommandations découlant de la vérification, puis en travaillant de concert avec le vérificateur externe, guider le conseil des commissaires dans l'interprétation de ces documents.
- Conseiller le conseil des commissaires quant à l'approbation du rapport annuel du vérificateur.
- Examiner le plan d'action correctrice élaboré par la commission scolaire et la mise en œuvre de ce plan.
- Revoir le mandat du vérificateur externe afin de déterminer s'il convient d'élargir ce mandat pour répondre à des besoins spécifiques.

Vérification interne

- S'assurer que les budgets et les états financiers présentés correspondent avec précision aux activités et à l'utilisation optimale des ressources financières dont dispose la commission scolaire, ses écoles et ses centres, puis faire des recommandations au conseil des commissaires.
- Révision de la conformité des règlements et des politiques liés aux activités financières de la commission scolaire.
- Faire des propositions au conseil des commissaires en matière de la nomination du vérificateur interne.
- Assister au suivi de l'évolution de la vérification interne, y compris la planification de la vérification interne annuelle afin de s'assurer que les secteurs à risques élevés et les procédures de contrôle clé des activités sont vérifiés et évalués

périodiquement, puis faire l'analyse des renseignements relativement aux activités examinées.

- Faire l'examen des recommandations et des constatations importantes présentées par le vérificateur interne.
- Superviser l'implantation des recommandations du vérificateur interne.
- Participer à l'évaluation des résultats découlant de la vérification interne.
- Donner suite à tous les sujets ayant été délégués au comité de vérification par le conseil des commissaires.

Approuvé par le comité de finance et de vérification le 3 septembre 2013.

Adopté par le conseil des commissaires le 17 septembre 2013.

COMITÉ DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET DES ÉCOLES SÉCURITAIRES

MANDAT 2013-2014

Étudier, analyser et faire des recommandations au Conseil des commissaires sur les sujets suivants :

- Les projets de construction majeure qui font partie du plan quinquennal ;
- L'engagement de professionnels dans le cadre des projets de construction majeure en application de la Loi et règlements sur les contrats des organismes publics (LCOP) ;
- Le contrôle des finances et la mise en œuvre des travaux de réfection des immeubles qui excèdent 25 000 \$ et toutes dépenses supplémentaires relatives à l'application de la LCOP ;
- Différents dossiers d'importance tels que la vente de terrain, les locations et contrats de services majeurs ;
- Les mesures de sécurité et d'urgence dans nos établissements scolaires et au centre administratif ;
- La santé physique et la sécurité de l'ensemble de la communauté Riverside ;
- Les sujets qui lui sont spécifiquement délégués par le conseil.

Approuvé par le comité des ressources matérielles et des écoles sécuritaires
le 10 septembre 2013.

Adopté par le conseil des commissaires le 17 septembre 2013.

OBJECTIFS 2013-2014

OBJECTIFS DE LA COMMISSION SCOLAIRE

1. **ÉVALUER LES PROGRAMMES D'ÉTUDES DISPENSÉS AU PRIMAIRE, C'EST-À-DIRE *ENGLISH LANGUAGE ARTS*, FRANÇAIS LANGUE SECONDE ET MATHÉMATIQUES, ET CE, DANS LE BUT D'AMÉLIORER LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE. CELA SERA ACCOMPLI PAR L'ANALYSE DE LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE EN TENANT COMPTE DES EXIGENCES PRÉVUES PAR LA LOI¹. POURSUITE DE CET OBJECTIF DANS LES ÉCOLES SECONDAIRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015.**

Résultat mesurable : Augmenter le taux de réussite dans les programmes d'études identifiés.

2. **CONCEVOIR ET PROMOUVOIR DES STRATÉGIES POUR ENCOURAGER LES ÉTUDIANTS DE DEUXIÈME ET TROISIÈME SECONDAIRE À S'INTÉRESSER DAVANTAGE ET À RÉUSSIR À L'ÉCOLE, ET CE, EN AUGMENTANT LES ACTIVITÉS PARASCOLAIRES, PAR LA DIVERSIFICATION DES SERVICES ET PAR DES INTERVENTIONS CIBLÉES AU NIVEAU ACADÉMIQUE.**

Résultat mesurable : Amélioration des résultats quant à l'engagement des élèves selon le sondage *Tell them from me*.

3. **CONTINUER À DÉVELOPPER ET À PROMOUVOIR L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE À RIVERSIDE DANS LE BUT D'AMÉLIORER LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE.**

Résultat mesurable : Augmentation du taux d'inscription et de diplomation.

4. **OPTIMISER L'AFFECTATION ET L'UTILISATION DES ÉCOLES ET DES CENTRES TOUT EN SOUTENANT LA RÉUSSITE ET LE BIEN-ÊTRE DES ÉTUDIANTS, AINSI QUE LE RESPECT DES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES. CELA SERA ACCOMPLI EN EFFECTUANT UNE ANALYSE DU ZONAGE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE ET EN PROPOSANT DES RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE D'AMÉLIORATION.**

Résultat mesurable : Présenter une résolution au Conseil dès le mois de mars 2014.

¹ Loi sur l'instruction publique, Régime pédagogique de l'éducation et Programme de formation de l'école québécoise.